

## Conseils pour la L1

Par **nahev**, le **04/09/2012** à **18:06**

Bonjour tout le monde,

Je vous écris aujourd'hui car j'aimerais avoir des conseils pour préparer ma rentrée en L1. Je redouble ma première année pour la deuxième fois :s & j'aimerais vraiment mettre toutes les chances de mon côté pour réussir celle-ci.

Alors après avoir passé un été à me remettre en question voici les choses qui n'ont pas été selon moi :

- Je n'ai pas ou trop peu préparé mes TD
- Je passais plus de temps à faire des fiches qu'à les apprendre
- Je passe des journées entières à la bibliothèque, je crois que je travaillais pas mal en quantité mais pas du tout en qualité
- Cours manquants..

Alors cette année j'ai décidé de travailler chaque TD car avant je ne voyais pas tp l'intérêt mais finalement j'ai compris que ça permettait de comprendre le cours et du coup c'est du travail en moins pour l'examen final.

Je ne ferais plus de fiches, je vais juste surligner les parties importantes du cours. Je pense aussi imprimer à chaque fois mon cours, je vais éviter un maximum de travailler sur ordi qd c'est possible car trooop de tentations lorsque je suis sur l'ordinateur.

Pensez-vous que mes « nouvelles résolutions » sont bonnes ? Et quels conseils pouvez-vous me donner svp ?

De plus, pour celles qui sont en droit, allez-vous toujours en amphi ? Car j'ai vraiment dû mal à aller à chaque cours je ne peux pas m'empêcher de sélectionner mes matières... Par exemple, l'année dernière je n'allais pas en Institutions judiciaires, en Droit civil, en Relations Internationales mais j'ai validé parce que soit j'avais préparé bien mes TD ( pour droit civil) ou soit parce qu'on m'avait envoyé le cours ou que j'avais acheté un livre sur lequel j'ai bossé chez moi..

Pensez-vous qu'il y a des matières ( comme Droit civil, institutions judiciaires) qu'on peut bosser de chez soi sans forcément assister aux amphis & avoir malgré tout de bonnes notes ? Car je connais pas mal de personnes qui ne vont pas à plusieurs cours mais qui valide qd même en bossant de chez eux. D'ailleurs la plupart des matières que j'ai validé l'an passé sont des matières auxquelles je n'ai pas assisté aux cours.

Merci d'avance pour vos précieux conseils & bonne rentrée !

Par **Camille**, le **05/09/2012** à **09:02**

Bonjour,

[citation]Et quels conseils pouvez-vous me donner svp ?[/citation]

Alors, fouillez dans ce forum, il y a une foule de files qui traitent de ce sujet brûlant...

Il est certain qu'en triplant votre année, vous n'avez plus droit à l'erreur et que maintenant, vous devez "cartonner" pour vous en sortir.

A vous lire, vous donnez l'impression de manquer de méthode.

Par exemple...

[citation] Je passais plus de temps à faire des fiches qu'à les apprendre [/citation]

C'est curieux. Normalement, "faire des fiches", c'est "les apprendre".

Une fiche, c'est - en gros - la synthèse de ce qu'on a appris et une fiche ne sert qu'à mieux retenir (définitivement) ce qu'on a appris. Donc, j'en déduis que vous ne savez pas rédiger des fiches.

[citation]Je ne peux pas m'empêcher de sélectionner mes matières... [/citation]

Tout dépend de ce que vous appelez "sélectionner". A trop sélectionner, on se coupe de sources d'informations et de compétences qui permettraient de mieux comprendre le mécanisme de raisonnement de celles qu'on a sélectionnées.

Les cours magistraux et les TD ne sont pas des pensums, mais des occasions de confronter ses idées à celles des autres, et de les rectifier le cas échéant.

[citation]Car je connais pas mal de personnes qui ne vont pas à plusieurs cours mais qui valide qd même en bossant de chez eux. D'ailleurs la plupart des matières que j'ai validé l'an passé sont des matières auxquelles je n'ai pas assisté aux cours.[/citation]

Bosser tout seul dans son coin n'est pas forcément une bonne idée et pas forcément une mauvaise non plus, mais elle est réservée à ceux qui ont déjà une certaine expérience de cette méthode et elle ne peut pas se passer de la confrontation entre juristes ou "apprentis" juristes.

[citation]Je passe des journées entières à la bibliothèque[/citation]

Ce n'est pas une mauvaise idée non plus, mais tout dépend de ce que vous faites de ces journées. On peut facilement "s'éparpiller" en passant une journée entière dans une bibliothèque.

Vous avez trois objectifs : réussir à passer en année supérieure -> réussir à décrocher votre diplôme -> réussir votre vie professionnelle.

Sans perdre de vue les deux premiers, vous devez avoir constamment à l'esprit ce troisième objectif, même s'il est le plus lointain et qu'il vous paraît encore hors de portée.

Par **Oria**, le **05/09/2012** à **09:24**

Bonjour,

Je redouble aussi la L1 de droit (mais c'est la première fois et j'espère bien la dernière).

Personnellement, je sais à peu près le pourquoi du comment j'ai pu rater mon année l'an dernier: Des soucis de santé qui ont entraîné une démotivation pour le premier semestre et pour le second semestre, bien que j'ai bossé énormément, je pense ne pas avoir entrepris une bonne méthode.

[citation]Alors cette année j'ai décidé de travailler chaque TD [/citation]

Travailler ses TD est forcément nécessaire puisque qu'il s'agit de travailler sur les thèmes vus en cours, et c'est souvent, un des thèmes vus en TD qui est donné en exam à la fin.

Là aussi, comme toi, je pense ne pas avoir assez travaillé mes TD (surtout de droit civil)mais

pas pour les mêmes raisons que tu évoques.

[citation]Je ne ferais plus de fiches, je vais juste surligner les parties importantes du cours[/citation]

Pour ce qui est des fiches, je ne suis pas d'accord avec ton point de vue, car comme l'a expliqué Camille, les fiches servent à synthétiser les cours. Après, c'est comme tu le sens puisque je connais une amie qui au second semestre n'a pas fait du tout des fiches et pourtant, a validé son année... Cela dépend du type de mémoire que tu as je pense pour pouvoir apprendre et acquérir les cours.

[citation]Pensez-vous qu'il y a des matières ( comme Droit civil, institutions judiciaires) qu'on peut bosser de chez soi sans forcément assister aux amphis & avoir malgré tout de bonnes notes ?[/citation]

Je rejoins également Camille sur le fait que bosser dans son coin ça n'aide pas forcément... Si tu ne comprends pas un point dans un bouquin, tu ne pourras pas le comprendre un point c'est tout. Par contre, lors des Cours Magistraux, tu peux aller voir les Profs à la fin et eux sauront mieux t'expliquer. Mais après, je ne peux pas trop t'aider sur ce sujet puisque je n'ai pas cette fâcheuse tendance à la tentation de sélectionner mes matières. Peut être faut il que tu te forces à assister aux cours de A à Z et basta ?

J'espère que cette année pour toi sera la bonne !

Bonne journée !

Par Fax, le **05/09/2012 à 12:48**

Bonjour,

Peut être te faut-il préparer les examens un peu plus en amont afin de ne pas te retrouver avec une surcharge de travail trop importante juste avant les partiels. En effet, la décomposition de l'année universitaire en semestre à l'avantage de réduire quand même la charge de travail avant les partiels ( et oui il n'y a pas si longtemps, l'année n'était sanctionnée que par la session de mai-juin) mais, du coup, les premiers examens arrivent assez rapidement, au risque de surprendre les étudiants, surtout en L1 (en droit, il faut intégrer ce nouveau domaine généralement inconnu des lycéens, de nouvelles méthodes, un cadre beaucoup plus souple.....).

Pour ma part, je suis partisane d'une présence régulière aux CM et aux TD:

-Pour les CM, comme dit précédemment, selon les profs tu as la possibilité d'aller les voir en fin de cours pour demander des explications sur des points qui posent problème. D'autre part, assister au cours et prendre des notes te permet déjà de mémoriser un minimum le cours.

- Pour les TD, il me semble qu'ils sont vraiment essentiels : du point de vue des connaissances, les TD ont le but d'approfondir les points essentiels du programme. D'un point de vue méthodologique, c'est le seul moment où sont abordés les différents exercices juridiques qu'il faudra rédiger aux partiels. Savoir c'est bien mais savoir restituer ses

connaissances, c'est mieux.

Tu peux peut-être essayer de t'astreindre à reprendre tes notes du jour, chaque soir ou au maximum le lendemain. Pour ma part, cela m'aide déjà à mémoriser et dans le cas où je ne comprend pas bien un point, ou si mes notes ne sont pas cohérentes, cela me permet au cours suivant de demander des explications.

Enfin, concernant la bibliothèque, j'y vais surtout pour faire des recherches documentaires pour les différents exercices demandés ou approfondir des points de cours me paraissant un peu obscurs. En revanche, pour apprendre purement le cours, mémoriser, je préfère faire cela à la maison car la biblio est à mon goût trop bruyante.

Bon courage pour cette année

Par **Babylette**, le **08/09/2012** à **04:32**

Bonsoir , j'entre en l1 lundi, le stress commence à monter, j'ai peur de ne pas être à la hauteur, la preuve je suis debout à 4h du mat.

J'ai lu la conversation, et merci pour tout vos conseils. Je vous souhaite de réussir votre année. Nous pourrions partager cette l1 ensemble...? Doute, question, satisfaction, cours...

Par **bulle**, le **08/09/2012** à **08:36**

Bonjour à tous,

Je vous invite à faire des recherches sur notre site concernant le sujet de la L1 notamment en cliquant sur l'onglet "Forum" et en regardant les rubriques "méthodologie" et "divers et vie étudiante"

Je vous donne tout de même quelques liens sur le sujet qui pourront, sans doute, vous intéresser:

- [Comment s'organiser pour bien travailler?](#)
- [L'indispensable en L1 de droit](#)
- [Conseils L1](#)
- [La meilleure bibliographie pour la L1](#)
- [Redoublement L1](#)

Bonne lecture [smile3]

Par **nahev**, le **09/09/2012** à **21:16**

Bonjour, merci pour vos réponses.

En effet je fais sans doute mal vos fiches. Comment faites vous vos fiches ? Car je pense que

les miennes ne sont pas efficaces...

Surtout en histoire du droit par exemple

Par **Camille**, le **10/09/2012** à **08:11**

Bonjour,

[citation]je fais sans doute mal vos fiches. Comment faites vous vos fiches ? Car je pense que les miennes [s]ne sont pas efficaces[/s]... [/citation]

Justement. Une fois que vous avez rédigé vos fiches, qu'en faites-vous ? Autrement dit, à quoi vous servent-elles ?

Le fait de rédiger des fiches ne vous fera pas faire l'économie d'apprendre vos cours. Ce n'est d'ailleurs, à mon humble avis, qu'une fois qu'on a appris et bien compris son sujet qu'on peut pondre une fiche efficace sur ce même sujet.

Par **Fax**, le **10/09/2012** à **18:31**

Pour ma part, faire des fiches ne me convient pas du tout. Je m'explique:

- cela me prend trop de temps au détriment de relectures régulières des cours qui me permettent de mémoriser beaucoup plus facilement.

- cela oblige à faire l'économie de nombreux points de détails qui méritent d'être mémorisés. En effet, je pense que ce n'est pas le meilleur moyen pour pouvoir expliquer une notion que de savoir en gros ce qu'elle est. Dans un cours, entre les notions essentielles à savoir, il y a des liens logiques qui permettent de comprendre et d'expliquer. (désolée si je ne suis pas très claire...)

Les seules fiches que je fais sont les plans de cours, et les fiches de jurisprudence.

Enfin, la méthode que j'emploie quand je révise un cours, c'est qu'une fois un paragraphe relu plusieurs fois attentivement, j'essaie en cachant la feuille de réexpliquer le point abordé.

j'espère que tout ceci pourra vous aider.

-

Par **Camille**, le **11/09/2012** à **10:00**

Bonjour,

[citation] cela me prend trop de temps au détriment de relectures régulières des cours qui me permettent de mémoriser beaucoup plus facilement.

...

Enfin, la méthode que j'emploie quand je révise un cours, c'est qu'une fois un paragraphe relu

plusieurs fois attentivement, j'essaie en cachant la feuille de réexpliquer le point abordé.  
[/citation]

Ce qui ne vous permet pas d'avoir une vision d'ensemble de votre cours. Que faites-vous si, dans six mois, un an, vous avez besoin de vous rafraîchir rapidement la mémoire ?

[citation]cela oblige à faire l'économie de nombreux points de détails qui méritent d'être mémorisés.[/citation]

Comme je l'ai écrit :

[citation]Le fait de rédiger des fiches ne vous fera pas faire l'économie d'apprendre vos cours.[/citation]

D'où ma question :

[citation]Une fois que vous avez rédigé vos fiches, qu'en faites-vous ? Autrement dit, à quoi vous servent-elles ?[/citation]

A vous lire, comme à lire nahev, comme à lire beaucoup d'intervenants, on croirait que rédiger des fiches serait une fin en soi, fiches qu'ensuite on classerait religieusement dans un placard...

Une (bonne) fiche n'est rien d'autre qu'un outil de travail.

Par **Fax**, le **11/09/2012** à **22:40**

Loin de moi l'idée d'affirmer que les fiches sont une fin en soi. Bien au contraire, je faisais justement part du fait que les fiches n'étaient pas un outil de travail qui me convenait, et que je préférais me concentrer sur l'intégralité du cours..

Et pour répondre à votre question, lorsque j'ai besoin de me remémorer un point de cours, je me tourne vers mes plans détaillés afin de retrouver rapidement la partie qui m'intéresse.

Je n'affirme pas que les méthodes que j'emploie sont les meilleures. Je crois que de ce point de vue, la liste n'est pas exhaustive, l'essentiel est de trouver la méthode qui profite à chacun.

Par **Camille**, le **12/09/2012** à **08:25**

Bonjour,

[citation]Et pour répondre à votre question, lorsque j'ai besoin de me remémorer un point de cours, je me tourne vers mes plans détaillés [s]afin de retrouver rapidement la partie qui m'intéresse[/s].[/citation]

Oui, mais cette partie, vous la retrouvez de mémoire ou vous êtes obligé de replonger dans un bouquin ?

Et si, ce jour-là, vous n'avez pas le bouquin sous la main, que faites-vous ?

Par **Camille**, le **12/09/2012** à **08:34**

Re,

[citation]Je n'affirme pas que les méthodes que j'emploie sont les meilleures. Je crois que de

ce point de vue, la liste n'est pas exhaustive, l'essentiel est de trouver la méthode qui profite à chacun.

[/citation]

On est bien d'accord. Ce que j'essayais de savoir et de comprendre, c'est si vous et nahev, puisqu'il a soulevé le sujet, saviez réellement faire des fiches.

D'ailleurs, au fait, quelqu'un vous a-t-il montré/expliqué comment on fait des fiches ?

Si j'en crois d'autres files et les interventions d'autres internautes, apparemment non. Rien n'est clairement prévu ni avant ni après le bac.

Par **nahev**, le **12/09/2012** à **13:16**

Bonjour,

Alors non je ne sais pas faire des fiches & c'est pour ça que je pose la question ^^.

Lorsque je finis les fiches la plupart du temps je ne les apprend pas car je n'ai pas le temps de ficher tout le cours du coup mes fiches au final je les relis rapidement juste avant le partiel.

Par **Camille**, le **13/09/2012** à **07:00**

Bonjour,

[citation]du coup mes fiches au final je les relis rapidement juste avant le partiel.[/citation]

Oui mais euh... est-ce qu'à ce moment-là, elles vous servent à quelque chose ? C'est-à-dire qu'elles vous permettent de retrouver à peu près tout ce que vous aviez plus ou moins oublié sans être obligé de replonger dans les bouquins ?

Parce qu'en fait, des fiches, ça sert plus ou moins dans ce but.

Donc, si c'est le cas...

[citation]Alors non je ne sais pas faire des fiches [/citation]

Alors, vous savez faire des fiches...

[citation]Lorsque je finis les fiches la plupart du temps je ne les apprend pas[/citation]

Les fiches ne servent pas directement à apprendre, mais à se "fixer les idées", à s'obliger à une certaine synthèse puis, plus tard, à se rafraîchir commodément la mémoire.

Et il n'est jamais question...

[citation]car je n'ai pas le temps de ficher tout le cours[/citation]

de "ficher" un cours complet mais plutôt des thèmes.

Des fiches intitulées "Code civil" seraient illusoires, inefficaces et... un travail de romain qu'on ne finirait jamais.

Par contre, des fiches sur "Les successions", "La nationalité", "Les obligations", "La responsabilité civile" seraient déjà plus cohérentes.

Et encore. Quand on commence à entrer dans les détails d'une spécialité, on arrivera vite à créer des "sous-fiches" sur des particularités de chaque domaine.

Une fiche doit rester simple, claire facile à lire, et vous servir de support pour retrouver la mémoire de ce que vous aviez plus ou moins perdu de vue parce que, entre-temps, vous étiez passé à autre chose, mais que vous aviez pris la peine d'apprendre à l'époque.

Par **Fax**, le **14/09/2012** à **13:43**

Bonjour,

Pour répondre à votre question Camille, peut être que ce qu'on appelle "fiches", il s'agit pour moi de ce que j'appelle "plans détaillés", car c'est au moyen de ceux-ci que je parviens à me remémorer les grands principes d'une notion.

Néanmoins, comme vous l'avez précisé, ces fiches/plans détaillés, peu importe la manière dont on les appelle, ne me serviraient en rien si je n'avais pas au préalable appris mon cours.

Par **Camille**, le **14/09/2012** à **14:46**

Bonjour,

Tout à fait. Peu importe le nom de baptême qu'on leur donne, ni même l'art et la manière dont on les rédige, ce qui compte c'est que celle ou celui qui les a rédigées retrouve, très rapidement, six mois plus tard, voire un an plus tard, ce qu'elle/il avait pris soin d'apprendre à l'époque, mais qu'elle/il avait fini par plus ou moins oublier parce qu'elle/il était passé à autre chose depuis.

Et de retrouver tout, tout, tout, ou presque, sans avoir à replonger dans un bouquin, sauf éventuellement, pour revoir deux ou trois détails pour figoler le travail de récupération de la mémoire.

Par **nahev**, le **01/10/2012** à **22:34**

Merci pour vos réponses. Et en effet, ce qui clochait c'est que je fichais tout mon cours. Désormais je ne ficherais que des thèmes pour chaque matière après avoir appris mon cours. Car avant je fichais et je voulais apprendre les fiches pour comprendre le cours mais en fait ce n'est pas dans ceet ordre là que les choses doivent être faites ^^